

Communiqué de presse

Les praticiens hospitaliers du centre hospitalier d'HELFAUT sont en grève illimitée, rejoignant un mouvement national et ce depuis le lundi 11 janvier 2021.

Pendant que le pays est en souffrance face à l'épidémie COVID, et que les soignants se mobilisent dans un combat difficile, que certains d'entre nous y ont laissé la vie, notre ministre de la santé fait voter des décrets inacceptables à l'encontre de praticiens hospitaliers.

Ce décret N° 2020-1182 du 28 septembre 2020 modifie la grille d'avancement et d'émoluments.

Cette mesure faite, initialement, pour rendre l'hôpital attractif aux jeunes générations, transforme les 4 premiers échelons en 1 seul en début de carrière, garde 13 échelons en tout avec une meilleure rémunération en fin de carrière. De prime abord tout va bien. Où est le piège ?

Une analyse attentive montre que les anciens praticiens, en cours de carrière, qui font marcher depuis de nombreuses années les hôpitaux, sont reclassés dans la nouvelle grille avec une perte de 4 années d'anciennetés.

Cette mesure est inacceptable, il s'agit d'un tour de passe-passe mûrement réfléchi par nos instances, qui aboutit par cette manœuvre, à ce que la grande majorité des praticiens hospitaliers ne puissent jamais atteindre le dernier échelon s'ils partent à 67 ans en retraite (ce qui se fait actuellement).

Nous sommes donc réellement en colère. Pour autant, conscients de nos responsabilités et de notre devoir envers la population, nous continuons d'assurer totalement les soins. C'est pour cette raison que notre mouvement n'a pas eu d'écho ni dans la presse, ni dans les médias, ni aucune écoute auprès de notre ministre.

Pire encore celui-ci, nous a adressé un courrier le 8 janvier, que l'on pourrait qualifier de honteux, ne tenant absolument pas compte de ces 4 années perdues et faisant une sorte d'explication de texte comme si nous n'étions pas capable de le comprendre.

Nous pensons nécessaire d'alerter et d'informer la population. En effet il n'est pas impossible que nous soyons poussés à faire une grève dure avec grève des soins illimitée dans le cas où on ne nous reclasse pas avec notre ancienneté complète dans cette nouvelle grille.

Si cela devait arriver il faudra considérer comme responsables le gouvernement et Monsieur VERAN et non pas les praticiens qui ont toujours fait le maximum pour assurer les soins.

Nous alertons aussi, par courrier nos députés du Nord- Pas de Calais, pour qu'ils puissent porter notre voix à l'Assemblée Nationale.

Les Praticiens Hospitaliers

